

# Le Castera - Info



# Le mot du Maire

## 2018, l'année du centenaire ...

Le 11 novembre plus de 200 personnes ont assisté à la cérémonie commémorative du 100ème anniversaire de l'armistice qui mettait fin aux combats de la première guerre mondiale. Je remercie chaleureusement tous les participants ainsi que tous les acteurs qui ont soutenu la municipalité dans l'organisation de cette manifestation, associations d'anciens combattants, porte-drapeaux, nombreux enfants, enseignants, parents d'élèves.

Cette cérémonie a été suivie de la visite de l'exposition montée et présentée par les bénévoles de l'association « Raconte-moi....»

Simultanément, dans la salle des fêtes, les écoliers du RPI entonnaient des chants de paix avant de brandir des pancartes où l'on pouvait lire « Le Castéra, mon beau village ! »

En effet, « la dépêche du midi » en collaboration avec le « Conseil Départemental » a organisé un concours du « plus beau village de Haute Garonne ».

Les internautes et lecteurs de la dépêche ont choisi parmi les villages finalistes en lice, Le CASTERA qui a remporté le concours dans la catégorie «nature et fleurissement ».

C'est un honneur et je tiens à remercier les quelques 682 personnes qui ont voté pour notre village

Si nous avons remporté ce sympathique concours nous le devons, bien sûr, à notre bonne gestion mais aussi aux subventions que nous alloue le Conseil Départemental et qui nous ont permis d'offrir un meilleur cadre de vie aux Castérais.

Le conseil Départemental est aujourd'hui menacé de disparition par le gouvernement qui veut modifier son périmètre d'actions. Notre territoire est très hétéroclite, il y a des zones riches, des zones très riches mais également des zones pauvres. Seul le département permet une péréquation entre toutes ces zones. Pour l'action sociale, les routes, les logements sociaux, la gratuité des transports scolaires, le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, les associations...etc.

Le conseil municipal a voté, à l'unanimité, une délibération s'opposant au projet de diminution d'une partie des compétences du conseil départemental afin de continuer à garantir un développement juste et équilibré sur l'ensemble du territoire au bénéfice des Hauts-Garonnais.

Yvan GONZALEZ

Bonne lecture et belles fêtes de fin d'année.

# Etat Civil

## Les Naissances

KITCHER Joshua .....23/08/2017  
BESSIERE-CLERC Léonie.....06/01/2018  
SILINSKI-COLAGROSSI Salomé.....19/01/2018  
FOREST Margaux.....09/02/2018  
MONIN Lilou.....01/04/2018  
SMOLINSKI Capucine.....07/05/2018  
MALINOWSKA Sacha.....31/05/2018  
SEGUY Melissa.....30/06/2018  
GANS Martin.....16/07/2018  
MARIN ISAMBERT Manon.....31/10/2018

## Les Mariages

DELPECH Christelle & LOSSEC Gwennael.....10/06/2018  
GOBBATO Aurélie & JEAN Fabien.....17/06/2018  
MICHAUD Audrey & RIOLAND Julien.....16/09/2017  
PAGES Françoise & BERNES Alain.....14/09/2018

## Les Décès

BASSANETTI Pascal.....26/06/2017  
MILHES Roseline.....14/08/2018  
BORDES Germaine .....12/06/2018

# Le Castéra

## Un si beau village

Pour la deuxième année et afin de mettre en avant nos villages, La Dépêche du Midi, en collaboration avec le Conseil Départemental, a organisé l'opération « Mon beau village ». Le but : récompenser les plus beaux villages de la Haute-Garonne dans trois catégories (village fleuri/nature ; village au trésor architectural ; village insolite).

Après la phase de candidatures, douze villages ont été retenus :

- Catégorie "Trésor architectural - Patrimoine" : Saint-Bertrand-de-Comminges, Saint-Félix-Lauragais, Aurignac et Verfeil
- Catégorie "Nature - Fleurissement" : Le Castéra, Burgalays, Saint-Martory et Montastruc-la-Conseillère
- Catégorie "Insolite" : Saint-Rome, Saint-Loup-Cammas, Puymaurin et Salies-du-Salat

Pour voter, il suffisait de choisir son village préféré .

Les votes, ouverts depuis le 31 juillet ont été clos le 31 août. 4 524 internautes ont voté pour l'un des 12 villages finalistes du concours « Mon Beau Village » de Haute-Garonne, sur le site [ladepeche.fr](http://ladepeche.fr).

- Dans la catégorie « Trésor architectural-Patrimoine », c'est Saint-Bertrand-de-Comminges qui est arrivé en tête, avec 815 votes.
- Le village de Saint-Loup-Cammas, dans le Nord-Est toulousain, est arrivé en tête dans la catégorie « Insolite », avec 697 votes.
- Enfin, Le Castéra, notre commune de l'Ouest toulousain, l'a emporté dans la catégorie « Nature-Fleurissement », avec 682 votes.



La grande cérémonie de remise des prix de la 2e édition du concours a eu lieu le lundi 29 octobre, à Toulouse. Le jury du concours, composé notamment d'Élie Baup (ancien entraîneur du Toulouse Football Club), Jean-Louis Pûisségur (président de l'association des maires de Haute-Garonne), Didier Cujives ( président de Haute-Garonne Tourisme) et Loïc Bel (photographe spécialiste du patrimoine), a remis les trophées aux lauréats. Un « Prix Spécial du Jury» a été remis au village de Verfeil. Monsieur Georges Méric, Président du Conseil Départemental et Monsieur Jean Michel Baylet, Directeur du Groupe Dépêche du Midi, étaient également présents à cette cérémonie.

Pour célébrer ce succès, le maire et le conseil municipal ont invité les Castérais, venus très nombreux, à un apéritif dînatoire, le 11 novembre, ou un petit film d'une douzaine de minutes a été présenté à la salle des fêtes.



# Les Travaux réalisés

## PROGRAMME DE VOIRIE 2018

### **Chemin de St Pé (pool routier)**

Reprofilage et renforcement de chaussée en grave émulsion

Enduit superficiel bicouche simple gravillonnage  
5440 m<sup>2</sup>

Coût 240 11€

### **Chemin de Bellegarde (pool routier)**

Reprofilage et renforcement de chaussée en grave émulsion

Enduit superficiel bicouche simple gravillonnage  
650 m<sup>2</sup>

Coût 7 570€ + programme intempéries :  
16 215€

### **Route de Menville (Pool routier)**

Fourniture et pose de canalisations Diamètre  
400 mm

Reprofilage de chaussée en grave émulsion

Enduit superficiel bicouche simple gravillonnage  
1800 m<sup>2</sup>

Coût : 26 273€

### **Route de Lasserre (programme intempéries)**

Renforcement de chaussée en grave émulsion

Enduit superficiel bicouche simple gravillonnage  
810 m<sup>2</sup>

Coût : 11 085€

### **Chemin de la Trappe (programme intempéries)**

Reprofilage de chaussée en grave émulsion

Enduit superficiel bicouche simple gravillonnage  
250 m<sup>2</sup>

Coût : 2 900€



Busage route de Menville



Chemin de St Pé



Route de Lasserre



Chemin de Bellegarde

## Carrefour Chemin de St Pé/En Bigourdas (programme intempéries)

Renforcement de chaussée en grave émulsion

Enduit superficiel bicouche simple gravillonnage 255 m<sup>2</sup>

Coût : 3 592,50€

Le coût total des travaux de voirie en 2018 s'élève à 91 646€ HT soit 109 975€ TTC

Le programme intempéries, suite aux dégâts d'orage de 2017, a été pris en charge par la Communauté des communes des Hauts Tolosans.

Le Conseil Départemental subventionne notre pool routier à 58,75%, le restant étant à la charge de la Communauté des Communes. D'autre part, il a été décidé d'instituer un fonds de concours, à financer à part égale, par la commune et l'intercommunalité des Hauts Tolosans, soit un montant de 7 253€ pour la commune de Le Castéra.



Croisement route de St Pé & Route d'en Hérré



Chemin de la Trappe

# Les Echos du Conseil Municipal

## Radars pédagogiques à Larmont

Le Maire informe le Conseil Municipal que le SDEHG a retenu la demande de mise à disposition de 2 radars pédagogiques dans les conditions suivantes :

- Part SDEHG: 3 000€
- Part restant à **la charge de la commune** :3 000€

Total pour 2 radars solaires: 6 000€

S'agissant d'une mise à disposition, la maintenance sera prise en charge, en totalité, par le SDEHG.

Ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve la mise à disposition des 2 radars pédagogiques dans les conditions proposées par le SDEHG.

- Décide de couvrir la part restant à la charge de la commune sur ses fonds propres.

## Modification contrat gîtes

Monsieur le maire informe l'assemblée que 161 nuitées ont été louées, depuis le 1er janvier jusqu'au mois d'août. Lors de la location des gîtes communaux, certains locataires n'amènent ni leurs draps ni leur linge de toilette. En conséquence il propose d'ajouter l'article 17 au contrat des gîtes qui offrira la possibilité aux locataires de louer :

Les draps : 6€/lit (Taie d'oreiller, drap housse et drap plat)

Le linge de toilette : 3€/personne (1 serviette de douche, une serviette de toilette et un gant).

## Convention de mise à disposition d'un service commun pour l'instruction des Actes d'urbanisme

Dans un souci de bonne organisation, la communauté des communes de Save, Garonne et Coteaux de Cadours met ses services à la disposition de la commune de Le Castéra afin d'exercer la mission « instruction des actes d'urbanisme ».

Les moyens administratifs, matériels et humains seront exercés dans les locaux de CCSGCC, et seront en partie financés par la commune.

La convention est établie jusqu'au 1er janvier 2020 est entrée en vigueur le 1er janvier 2018.

## Financement Contrat Enfance Jeunesse

Dans le cadre du renouvellement du contrat Enfance Jeunesse 2018/2021, les communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal « Le Castéra -Garac et Bellegarde Sainte-Marie » ont donné leur accord pour que la commune de LE CASTERA soit la commune référente et prenne en charge l'action Contrat Enfance Jeunesse 2018/2021.

La commune de Le Castéra recevra les subventions de la CAF pour l'ensemble des communes du RPI.

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité :

- accepte que la commune de Le CASTERA soit la commune référente CEJ auprès de la CAF et qu'elle perçoive les différentes aides de cet organisme pour l'ensemble des communes du RPI ;
- autorise Monsieur le maire à signer tout document relatif au CEJ et à communiquer cette délibération à la CAF et à tout autre organisme.

## P.E.D.T/ C.E.J. – Coordination

Monsieur le maire expose à l'assemblée que suite à la fusion des Communautés de Communes de Save Garonne et Coteaux de Cadours au 1er janvier 2017,

Les communes du RPI (Le Castéra -Garac et Bellegarde Sainte-Marie) ont confié la gestion de la compétence jeunesse (périscolaire et extrascolaire) à l'association Périscol,

Considérant le renouvellement du CEJ pour la période 2018/2021,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De confier la mission de coordination Jeunesse à l'association Périscol sur le territoire du RPI
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce sujet
- Que les subventions CAF liées au poste de coordination soient reversées à l'association Périscol.

## Contrat ruralité

Monsieur le Maire informe que les contrats de ruralité sont des contrats conclus entre l'Etat et le porteur du contrat à savoir les PETR ou les EPCI afin de promouvoir les ruralités dynamiques, innovantes et solidaires.

Chaque contrat s'articule, dans une logique de projet de territoire, autour des 6 volets suivants :

- Accès au service et aux soins,
- Revitalisation des bourgs-centres,
- Attractivité du territoire,
- Mobilités,
- Transition écologique,
- Cohésion sociale.

Monsieur le Maire propose d'inscrire l'opération « Construction et réhabilitation du groupe scolaire Jean Louis Etienne » qui répond aux priorités de l'axe de la cohésion sociale du Contrat de Ruralité signé par le PETR Pays Tolosan. Le budget prévisionnel de cette opération est de 1 540 000 euros HT, frais d'études non inclus.

Il propose à l'Assemblée de demander l'inscription de cette opération à la maquette de programmation 2019 du Contrat de Ruralité du PETR du Pays Tolosan et de déposer auprès des services de l'Etat une demande d'aide au taux le plus haut.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité accepte :

- L'inscription de l'opération « Construction et réhabilitation du groupe scolaire Jean Louis Etienne » à la maquette de programmation 2019 du contrat de ruralité du PETR du Pays Tolosan.
- De déposer un dossier de demande de financement auprès des services de l'Etat
- De mandater monsieur le Maire à signer tout document et acte nécessaire à la bonne exécution de cette opération

## Utilisation de la salle des fêtes

Madame Amandine Dutheil, Kinésithérapeute

, souhaite utiliser la salle des fêtes les jeudis soir de 19h à 20h pour donner des cours de renforcement musculaire. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Pour info, Les lundis soir de 19h à 20h, Monsieur Aurélien Larvet, kiné, utilise la salle pour des cours similaires.

## PEdT et Création d'un Espace de Vie Sociale

Monsieur le maire fait le compte rendu des réunions précédentes où tous les habitants et élus étaient invités à participer. Ces réunions prévues dans le cadre de la réécriture du nouveau PEdT ont permis, entre autre, de répondre à la demande de création d'un Espace de Vie Sociale.

Monsieur le maire propose de voter la délibération suivante :

Suite à la fusion des communautés de communes de Grenade et de Cadours, au 1er janvier 2017, les compétences scolaire et jeunesse sont revenues aux communes (gestion des ALAE/ALSH/accueil jeunes). Depuis septembre 2017, l'association Périscol a été chargée par les communes du RPI de la réécriture du nouveau Projet Éducatif de Territoire.

Dans ce cadre, un comité de pilotage a été constitué. Il est présidé par les Maires de Le Castéra et de Garac et animé par un coordinateur PEdT, directeur pédagogique de Périscol. Ce COPIL constitué d'une trentaine de personnes (habitants, parents d'élèves, aînés, jeunes, associations, enseignants, animatrices et personnes ressources) s'est prononcé, entre autre, pour la création d'un **Espace de Vie Sociale**.

Monsieur le maire propose que cet espace d'accueil, ouvert à tous les habitants ( des plus jeunes aux aînés), situé 3 place de la Halle, au rez-de-jardin de la maison des 2 gîtes communaux, soit coordonné par l'association PERISCOL.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, se prononce pour la création d'un **Espace de Vie Sociale** géré par l'association PERISCOL.

# Contrats de territoire 2018

Vendredi 12 octobre 2018, le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne, Georges Méric, a signé avec le Président de la Communauté de communes des Hauts-Tolosans et avec les Maires des 29 communes membres, les contrats de territoire 2018 à l'Hôtel du Département en présence des deux Conseillers départementaux du canton, Véronique Volto et Alain Julian.

Les contrats de territoire ont été mis en place en 2016 par le Conseil départemental avec chaque commune et intercommunalité de la Haute-Garonne pour soutenir les projets d'équipements publics, notamment dans les zones périurbaines et rurales.

Les contrats de territoire, signés avec la Communauté de communes des Hauts-Tolosans, prévoient la réalisation de 34 projets d'équipements publics, pour un investissement total de 1 813 896 M€.

Ils vont notamment permettre de soutenir la revitalisation du centre-bourg de Grenade autour du quai de la Garonne, la réalisation d'une école maternelle et élémentaire à Pelleport, la création d'un pôle multiservices à Merville, la rénovation de l'école élémentaire de Thil, les extensions de la Médiathèque de Launac et de la salle de fêtes de Montaignut-sur-Save.

532 projets seront ainsi accompagnés en 2018, dans les territoires périurbains et ruraux de la Haute-Garonne et 135 dans les communes de Toulouse-métropole.

Les contrats de territoire sont un engagement fort du Conseil départemental qui a mobilisé en 2017 un budget total de 38 M€ (contrats signés avec les communes métropolitaines et hors métropole).

En 2018, le Département a perfectionné son dispositif avec une nouvelle génération de contrats de territoire, simplifiés, pour faciliter la gestion des communes et intercommunalités et a créé un nouveau dispositif intitulé "Carte blanche" qui permet d'accompagner les initiatives locales innovantes portées par les intercommunalités.

Le Conseil départemental a développé une offre "ingénierie" à destination des collectivités locales, via une plateforme unique qui regroupe l'ensemble des acteurs concernés, dont la société publique locale Haute-Garonne Développement.

" Avec les contrats de territoire, le Conseil départemental œuvre pour réduire la fracture territoriale et garantir le maintien des services publics sur l'ensemble de la Haute-Garonne, notamment dans les territoires éloignés de la métropole toulousaine. Le Département, garant de la solidarité territoriale, agit pour améliorer le quotidien des Hauts-Garonnais en assurant un égal accès aux services et aux équipements publics sur l'ensemble du territoire", souligne Georges Méric.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle année 2019 !

Bien cordialement,

**Véronique VOLTO et Alain JULIAN**

Vos Conseillers départementaux





# Un gîte au centre du village du Castéra

GÎTES COMMUNAUX SAINT  
EXUPERY ET LATECOERE

Les deux gîtes ruraux livrés fin 2017 ont connu une belle activité durant toute l'année 2018.

251 nuitées ont été louées à des touristes venus des 4 coins de notre pays mais aussi d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne, de Belgique, de Singapour, du Brésil et tout dernièrement du Guatemala et d'Australie. Plus de 280 personnes ont visité notre commune et apprécié notre village.

44% des résidents restent une nuitée seulement car c'est souvent un gîte d'étape pour ceux qui traversent notre pays du Nord au Sud.

24% des résidents restent deux nuits et 32% restent de 3 à 8 nuits ou plus.

Ce sont les commentaires positifs laissés sur le site AirBnB qui incitent les voyageurs à découvrir les gîtes et le village.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour héberger si besoin vos collègues, vos amis ou votre famille.



Pour voir les images du gîte  
utiliser un QR reader et appeler la  
mairie si vous souhaitez réserver



# Les ÉCOLES du RPI

Après avoir travaillé, durant deux années scolaires, autour de l'environnement et de la protection de notre planète, les enfants abordent, depuis la rentrée 2018, un nouveau projet ayant comme thème « Le patrimoine naturel et culturel ».

A Garac comme à Le Castéra, les élèves découvrent d'abord les richesses de leur village. Durant les journées du patrimoine, la classe de Grande Section/CE2 de l'école J-L Etienne a eu le privilège d'effectuer une visite guidée des églises de Larmont et du Castéra ainsi que du centre bourg grâce à Maryse Bergounhou et Danielle Auriol de l'association « Raconte-moi... ». Ils ont ensuite transmis leurs nouvelles connaissances à la classe des petites et moyennes sections en leur faisant visiter le village.



Les deux écoles ont participé aux cérémonies du souvenir de l'armistice du 11 novembre 1918 au Castéra et à Garac. De la petite section à la classe de CM2, les enfants ont écrit des lettres adressées aux soldats ou inventé des lettres de soldats. Ils ont appris et chanté des chants de paix. Le 12 novembre, les deux classes de l'école J-L Etienne ont pu visiter l'exposition de l'association « Raconte-moi... » consacrée à la grande guerre.

A travers des sorties ou des séjours pour certains, les enfants découvriront la bastide de Grenade, la ville de Toulouse, ses rues, son architecture, ses musées, son théâtre du Capitole, sa mairie, sa gare, la basilique St-Sernin... Mais aussi, le canal du midi, les vestiges romains de Narbonne et de Toulouse, le village gaulois, le musée de Tautavel, le littoral marin, les montagnes pyrénéennes et ils assisteront à des concerts et des spectacles divers.

Grâce à Jérôme Le Faou qui met une partie de sa forêt et ses connaissances à la disposition de deux classes du RPI (CP/CE1 de Garac et GS/CE2 du Castéra), les élèves découvriront et pratiqueront la permaculture au hameau de Larmont, dans un lieu naturel et magique pour les enfants.





Les enseignantes remercient les municipalités et les maires du RPI pour leur écoute et leur soutien ainsi que les parents d'élèves pour leur confiance, l'association « Raconte-moi... » pour la transmission du passé, l'association « Serrons-Nous La Main » pour ses actions conviviales autour des écoles et pour son aide financière. Elles remercient également le comité des fêtes, pour le stand ayant permis la vente de gâteaux lors de la journée du « Bien-être », Simone Vivès et André Martrès pour toutes leurs réalisations au profit de l'école et des enfants, Jérôme Le Faou pour son accueil et la transmission de ses connaissances, les habitants du village pour l'achat des quiches et autres gâteaux ainsi que M. Ténrière, paysagiste à Le Castéra, pour son généreux don.



# Ca se passe au Castéra

**Association “Serrons-Nous La Main”** avec une équipe renforcée autour de la nouvelle présidente, Amy Stevens, élue le 3 octobre 2018.

“Serrons-Nous La Main” a créé pour vous une page Facebook afin que tous les habitants du RPI Bellegarde Sainte-Marie, Garac, le Castéra et des environs puissent suivre l’actualité de l’association.

En 2018, la somme de **1080 euros a été versée à l’école Jean-Louis Etienne** et 1230 euros à l’école de Garac afin de financer des activités et projets pour les enfants scolarisés.

“Serrons-Nous La Main” a organisé deux événements majeurs ce dernier trimestre et a été présente tout au long de l’année sur des festivités ou animations en partenariat avec l’école Jean Louis Etienne et Périscol.



## Halloween

Halloween a réuni une centaine de personnes à la salle des fêtes le 26 octobre 2018.

Les habitants du centre village ont accueilli chaleureusement les enfants avec des friandises.

Des animations ont suivi dans la halle et notamment la lecture du conte écrit pour l’occasion « la sorcière Bombec » qui a séduit petits et grands.

La soirée s’est terminée autour d’un repas et d’une soirée dansante réservée aux petits.



*APE Serrons-nous la main*

# Ca se passe au Castéra

## Association Comité des Fêtes *Journée de bien-être*

Le dimanche 23 septembre, Le Castéra s'est transformé une nouvelle fois en village zen.

Ce fut la deuxième édition organisée par le comité des Fêtes.

Nous avons pu revoir avec plaisir des «habités de la première heure» comme Guylaine réflexologue plantaire, Anne-Claire praticienne Access Bars ou Agnès praticienne en shiatsu.

Mais aussi accueillir pour la première fois la pétillante Perle praticienne holistique, Anne-Marie et son Aloe-Vera sous toutes ses formes, Carole et José qui participaient à leur première journée bien-être avec leur miel, Zoé avec ses savons...

Et de nombreuses autres personnes qui nous ont fait la joie et la gentillesse de venir passer cette journée ensoleillée au Castéra.



## La soirée châtaignes



En ce 17/11/18 le comité des fêtes organisait "une soirée châtaignes". Un grand moment de convivialité pour lequel une centaine de personnes était présente.

Au menu : cuisse de canard sauce cèpes accompagné de riz et de châtaignes, pour les gourmands des cornets de châtaignes étaient proposés ainsi que des gâteaux proposés par l'association "serrons-nous la main" au profit des écoles du RPI.

La soirée animée par l'orchestre "les acolytes" avec un impressionnant répertoire de chansons de variété, s'est poursuivie dans une ambiance bon enfant à laquelle jeunes et moins jeunes ont participé.



# Radioscopie de la commune en un clin d'oeil

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 la Communauté de communes Save Garonne et Coteaux de Cadours est devenue la **Communauté de communes des Hauts Tolosans** avec le slogan *Terres fortes de Garonne*. Elle est composée de 29 communes et 32531 habitants.

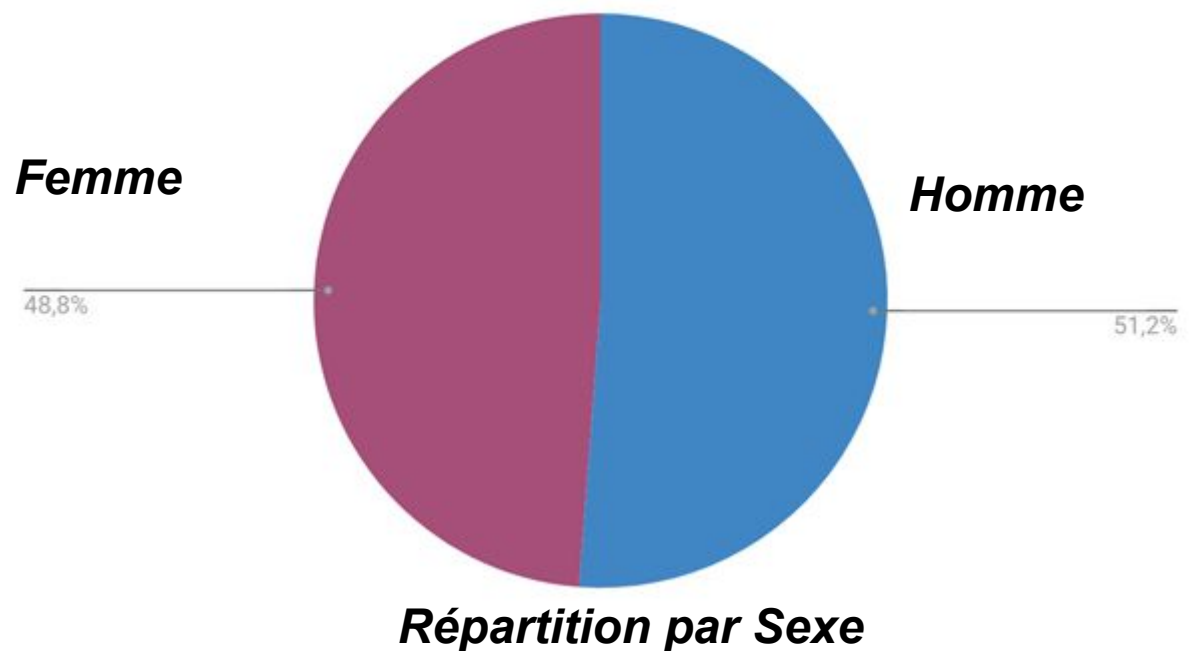
La commune de Le Castéra fait partie du canton de Léguevin, elle s'étend sur 1671 hectares soit 16,71 km<sup>2</sup> pour une densité de 47 habitants au km<sup>2</sup>. (Toulouse 3989 habitants au km<sup>2</sup>)

Le village du Castéra culmine à 252 mètres (son altitude varie de 124 à 284 mètres).

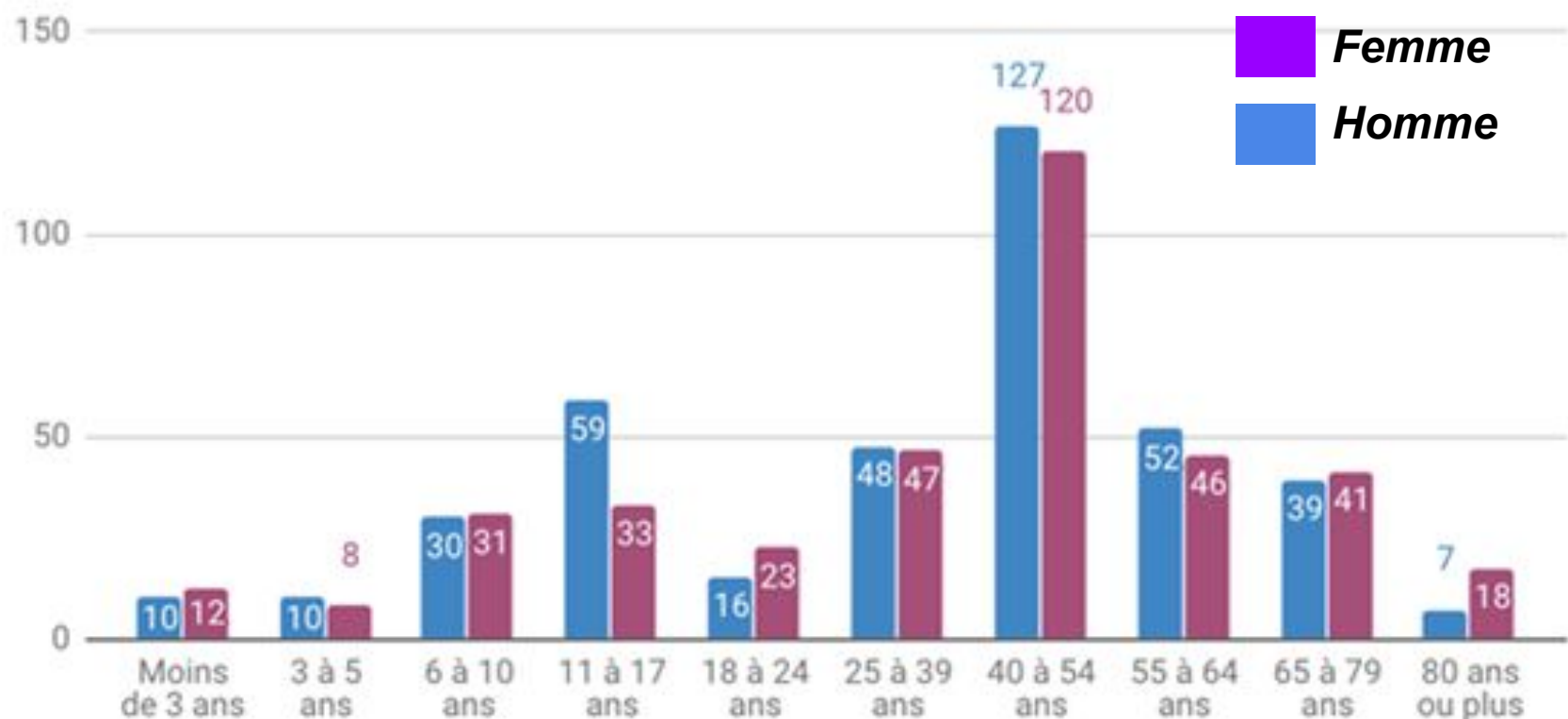
La commune de Le Castéra c'est 778 habitants déclarés (source 2015) avec 380 femmes et 398 hommes dont 195 en âge mineur répartis en 85 filles et 110 garçons et 583 en âge majeur répartis en 295 femmes et 288 hommes.

La commune est composée de 342 foyers dont 9 résidences secondaires et 12 logements inoccupés.

La population a augmenté de 23,26% depuis 1999 (597 habitants).



Géographie au 01/01/2017 source (s) Insee, RP2015 exploitation principale



Population par sexe et âge regroupé

Géographie au 01/01/2017 source (s) Insee, RP2015 exploitation principale

# Projet Educatif de Territoire

Le Projet Éducatif de Territoire (PEdT) est un outil dédié à la définition et à la mise en œuvre d'une politique éducative concertée avec les acteurs éducatifs et les habitants du territoire du RPI. Il a été validé par la commission départementale des rythmes scolaires pour le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) (le Castéra – Garac – Bellegarde Sainte-Marie), le 11 octobre 2018 et concerne la période 2018- 2021. Le PEdT concerne prioritairement les enfants de 3 à 18 ans et s'applique aux temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Il constitue :

- ✓ Un cadre de référence formalisé pour l'ensemble des partenaires ;
- ✓ Un engagement contractuel pour quatre ans ;
- ✓ Une démarche évolutive qui fera l'objet d'une évaluation ;
- ✓ Un outil de communication.

## Pour la petite histoire :

En janvier 2017, la fusion prévue par la loi NOTRe, des Communautés de Communes CCCC « des Coteaux de Cadours » et CCSG « de Save et Garonne » a fait naître une nouvelle intercommunalité appelée « les Hauts Tolosans ». À la fusion, les communes de l'ancienne intercommunalité de Cadours ont récupéré les compétences scolaire et enfance - jeunesse qu'elles avaient jusqu'alors déléguées à la CCCC.

Dés lors , les communes du RPI ont renouvelé leur confiance à L'association Périscol pour la gestion des structures d'accueil des mineurs sur le territoire du RPI et pour la réécriture du nouveau projet du territoire.

L'objectif est de réunir, d'associer et de mobiliser les différents acteurs au service de l'égalité des chances pour l'épanouissement et la réussite de chacun.

## Diagnostic, axes et orientations

À partir de l'évaluation du 1er PEdT (2015/2018), une dynamique territoriale s'est mise en marche rassemblant une grande majorité d'associations culturelles et sportives, ainsi qu'un nombre important de familles, d'habitants (jeunes et moins jeunes). Ils ont constitué un comité de pilotage chargé de définir les priorités du territoire pour l'amélioration et le développement de :

- ✓ L'accueil des mineurs (ALAE- ALSH et POINT JEUNES)
- ✓ La place des jeunes
- ✓ L'offre culturelle (permanente et occasionnelle)
- ✓ La communication ciblée
- ✓ L'intergénérationnel



# JOURNÉES DU PATRIMOINE

Dans un premier temps, des bénévoles de l'association « Raconte-moi... » ont transmis un peu de notre histoire aux enfants de l'école Jean-Louis Etienne. Celle de Larmont où existait une commanderie de l'ordre des templiers rappelée par les croix rouges apposées sur les bacs à fleurs du village.



Puis, les écoliers ont pu visiter les églises et le centre bourg. Maryse Bergounhou, a expliqué, in situ, aux jeunes écoliers, la situation du village aux époques romaine et médiévale. Ainsi, les enfants ont appris l'origine du nom du village :

Le Castéra dérive de castrum, place romaine fortifiée. L'oppidum a, en effet, été occupé par les romains qui en ont fait un camp fortifié, un castrum, construction de type militaire avec des défenses plutôt légères. La situation du Castéra permettait de surveiller les alentours et de contrôler la circulation entre Lévignac et Caubiach ou de L'Isle Jourdain à Thil. Les enfants ont ensuite parcouru le chemin de ronde, repéré le fossé dit « ancienne mare », les portes sud-est « ancienne poste » et ouest « le ravelin »...Mais ce qui a surtout retenu leur attention, c'est l'histoire d'Etienne de Vignoles dit La Hire, compagnon d'arme de Jeanne d'Arc.

En 1426, le roi CharlesVII lui donne le moulin de Pradère et les terres du Castéra. La Hire passera à la postérité en devenant le valet de cœur de nos jeux de cartes.

Dans un second temps, André Martrès, président de l'association « Raconte-moi... », accueillait de nombreux spectateurs castérais et venus des villages voisins, dans l'église St- Eutrope, pour assister au concert de la chorale « Save Gospel » de St-Paul sur Save.





# Centenaire de l'armistice de la 1ere guerre mondiale

## 11 Novembre au Castéra



A l'occasion de la traditionnelle cérémonie du 11 novembre en présence d'élus, de villageois et de nombreux enfants du RPI, une exposition spéciale pour la célébration du centenaire a été réalisée par l'association "Raconte-moi..." à l'espace de vie sociale.

L'exposition mettait en valeur de magnifiques pièces uniques, une capote bleue du poilu, des casques Adrian, un casque à pointe prussien, des armes, des obus sculptés, des photos, une impressionnante quantité de cartes postales de l'époque, des lettres très émouvantes écrites par des poilus du village ainsi qu'une collection de médailles militaires qui font aujourd'hui la fierté des descendants de nos poilus.

L'exposition ouverte une journée supplémentaire a permis à tous les enfants de l'école Jean-Louis Etienne de découvrir ces trésors historiques.

Un témoignage considérable pour nos jeunes! Ainsi se perpétue le souvenir de ces temps difficiles pour nos ancêtres.



# En Bref ...

## Véhicule de collecte sur la route : Attention danger !

Les équiériers de collecte, "les ripeurs" sont fortement soumis aux dangers de la route et doivent faire face aux trop nombreuses incivilités de la part de certains automobilistes.

Lorsqu'il y a peu de distance entre deux conteneurs, "les ripeurs" restent sur les marchepieds à l'arrière de la benne, dans ce cas ils sont très souvent frôlés par des voitures qui doublent le camion de collecte sans respecter des distances de sécurité.

Lorsque vous doublez une benne, nous vous remercions d'adopter une attitude responsable en vérifiant la visibilité avant de doubler et en respectant une distance d'au moins 1,50 m entre votre véhicule et la benne.



## Stationnement aux abords de l'école

La circulation aux abords de l'école est importante aux heures d'entrées des classes, à l'arrivée et au départ du Bus et en fin de journée.

Le conducteur du bus rencontre des difficultés pour se garer et manoeuvrer, principalement pendant le ramassage du matin.

Afin de garantir la sécurité de tous et en particulier celle des enfants, merci de toujours utiliser les places de parking *Place de la poste* (5 places), *Place de la mairie* (20 places) et le long de la route départementale RD 24

***la sécurité de tous dépend de l'engagement citoyen de chacun***



# Le Castéra : Annuaire



<b>GARDE D'ENFANTS</b>	<b>Raison Sociale</b>	<b>Adresse</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Mail</b>
<b>BASSANETTI Nathalie</b>	Assistante Maternelle	56 chemin des Bousquettes	05 61 85 94 20	bassanetti.nat@orange.fr
<b>LEBLOND Corinne</b>	Assistante Maternelle	Les Bousquettes	05 61 85 69 14	
<b>PERES Christine</b>	Assistante Maternelle	Larmont	06 71 45 66 73	chris.peres@nordnet.fr
<b>PERES Nathalie</b>	Assistante Maternelle	Route de Lasserre Chemin d'en Pelemau	06 44 27 85 74	nathalie.peres890@orange.fr
<b>PEZAT Séverine</b>	Assistante Maternelle	87 Chemin de la Trappe	06 33 33 50 41	severine.pezat@sfr.fr
<b>MAM Les Pitchounets</b>	Maison d'Assistants Maternelles	1280 route de Menville	05 61 50 53 46	mam.lespitchounets@gmail.com
<b>JARDINAGE - BRICOLAGE</b>	<b>Raison Sociale</b>	<b>adresse</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Mail</b>
<b>DAUTRIAUX Christian</b>	/	/	05 61 85 44 16	/
<b>VERGNOL Serge</b>	/	/	06 09 58 12 52	/
<b>COMMERCES</b>	<b>Raison Sociale</b>	<b>adresse</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Mail</b>
<b>LE BACCHUS</b>	Bar Restaurant	Village	05 61 06 19 80	/
<b>PIZZA BELLEVUE</b>	Pizzeria	109 Chemin des Bousquettes	06 46 92 69 35	/
<b>TANIS Jean Louis</b>	Antiquités Brocante	Village	05 61 85 69 11	/
<b>SIMION Marie Claire</b>	Production et vente de pigeonneaux	31 route de Menville	06 26 63 32 35	mcsim@wanadoo.fr
<b>GAEC DE LA VALLEE</b>	Producteur d'Ail Violet	Larmont	05 61 85 49 07	/
<b>ARTISANS</b>	<b>Raison sociale</b>	<b>Activités</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Mail</b>
<b>GIMENO José</b>	2A Systemes	Serrurerie/Metallerie/Menuiserie	05 34 59 84 91 06 27 99 01 87	gimeno2asystemes@orange.fr
<b>FAURE Nicolas</b>	ADTP	Assainissement - Terrassement	06 76 83 86 89	adtp31@wanadoo.fr
<b>FAURE Nicolas</b>	Agriculteur	Vente directe lentilles & légumes secs et farines	06 76 83 86 89	adtp31@wanadoo.fr
<b>PADIE Thierry</b>	Plombier Midi Pyrénées	Plomberie - Electricité	07 71 17 82 93	plombier.mp@gmail.com
<b>BARBIER Cyril</b>	SDI Electricité / Domotique		05 82 95 72 59 / 06 03 80 29 11	contact@sdi31.fr
<b>TENIERE Pascal</b>	Relais Vert de la Save	Pépiniériste - Paysagiste	05 61 85 52 44 06 85 90 46 27	pascal.teniere@laposte.net
<b>TRANSPORTS</b>	<b>Raison Sociale</b>	<b>adresse</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Mail</b>
<b>LARRE LARROUY Didier</b>	Taxi conventionné - Toutes distances	/	06 09 26 56 14 05 61 91 88 33	taxi.lecastera@orange.fr
<b>LARRE LARROUY Pascale</b>	Taxi conventionné - Toutes distances	/	06 77 59 11 91 05 61 91 88 33	taxi.lecastera@orange.fr
<b>MEDICAL</b>	<b>Raison Sociale</b>	<b>adresse</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Mail</b>
<b>MARQUEZ Sylvie</b>	Infirmière	/	06 83 16 59 39	/
<b>DUCHENE Didier</b>	Infirmier	/	06 28 23 80 02	/
<b>LEVASSEUR Matthieu</b>	Infirmier	/	06 80 59 60 50	/
<b>AUTRES</b>	<b>Raison Sociale</b>	<b>adresse</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Mail</b>
<b>Marax Gravures</b>	Gravure sur verre	Les Bousquettes	05 62 13 79 42	/
<b>ARQUE Virginie</b>	Coiffure et ongles à domicile	Chemin de Caoupène	06 67 66 90 29	/
<b>Enfance</b>	<b>Raison Sociale</b>	<b>adresse</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Mail</b>
<b>Periscol : ALAE ALSH</b>	Centre de loisirs / accueil des enfants	Ecole J.L Etienne	05 34 52 71 83	/
<b>Periscol: Bureau</b>	gestion administrative	Ancien Présbytère	05 61 85 13 52	/
<b>Ecole J.L Etienne</b>	/	Place de la Mairie	05 61 85 57 30	/

Merci de nous tenir informer pour toute modification ou si vous souhaitez apparaître dans ce Journal.



[www.mairie-lecastera31.fr](http://www.mairie-lecastera31.fr)

### Mairie de LE CASTÉRA

Tél : 05 61 85 65 59  
Fax : 05 61 85 28 11

[mairie.le.castera@wanadoo.fr](mailto:mairie.le.castera@wanadoo.fr)  
[journal.lecastera@gmail.fr](mailto:journal.lecastera@gmail.fr)

### Horaires d'ouverture au public

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 10h à  
12h / 15h à 17h  
Mercredi 10h à 12h

